

MEETING PRE FRANCE INDIVIDUELS

9 FEVRIER 2019 – RENNES

HORAIRES

COURSES	Horaire	Hauteur	Longueur	Perche	Triple saut	Poids
Mise en place du jury	12 h 45					
60 m Femmes 1 ^{ère} course	13 h 15		JH		CF	CH
60 m Hommes 1 ^{ère} course	14 h 00	CF		Hommes Barre 3 m		
60 m Femmes 2 ^{ème} course	15 h 00		ESMaH			JH
	15 h 30			Hommes Barre 3.80 m	JF	
60 m Hommes 2 ^{ème} course	15 h 45					
60 m Femmes Finales	16 h 45					
60 m Hommes Finales	17 h 05	JESMaF				ESMaH
1500 m Femmes	17 h 30		CH		ESMaF	
1500 m Hommes	17 h 40					
800 m Femmes	17 h 50					
800 m Hommes	18 h 10					
400 m Femmes	18 h 30					
400 m Hommes	18 h 50					
Relais 4 x 200m	19 h 20					

Remarque : Pour la Perche, le 1^{er} concours débutera à 14 h par une barre aux alentours de 3 m et le 2^{ème} débutera à 15 h 30 avec une première barre à 3.80 m.

La liste des officiels avec les postes souhaités doit être envoyée à cso@bretagne-normandie.fr pour le mercredi 6 février 2019 à 22H.

MEETING PRE FRANCE INDIVIDUELS

10 FEVRIER 2019 – RENNES

HORAIRES

COURSES	Horaire	Hauteur	Longueur	Perche	Triple saut	Poids
Mise en place du jury	10 h 15					
200 m Femmes séries	10 h 45				JH	JESMaF
	11 h 00	CH	CF	Femmes		
200 m Hommes séries	11 h 30			Barre 2 m		
60 haies ESH 1 ^{ère} course	12 h 45				ESMaH	
60 haies JMH 1 ^{ère} course	13 h 00					
60 haies CH 1 ^{ère} course	13 h 15					
60 haies JESF 1 ^{ère} course	13 h 30			Femmes		
60 haies CMF 1 ^{ère} course	13 h 45	JESMaH		Barre 2.80 m		CF
	14 h 00		JESMaF			
60 haies ESH 2 ^{ème} course	14 h 15				CH	
60 haies JMH 2 ^{ème} course	14 h 30					
60 haies CH 2 ^{ème} course	14 h 45					
60 haies JESF 2 ^{ème} course	15 h 00					
60 haies CMF 2 ^{ème} course	15 h 15					
200 m Femmes Finales	15 h 45					
200 m Hommes Finales	16 h 15					
3000m Hommes	16 h 45					
3000m Femmes	17 h 00					

Remarque : Pour la Perche, le 1^{er} concours débutera à 11 h par une barre aux alentours de 2 m et le 2^{ème} débutera à 13 h 30 avec une première barre à 2.80 m.

La liste des officiels avec les postes souhaités doit être envoyée à cso@bretagne-normandie.fr pour le mercredi 6 février 2019 à 22H.